



CHEF/FE D'EQUIPE DISTRIBUTION EAU POTABLE

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction Eau & Assainissement – Réf. 038240618001408
Date de diffusion :	18/06/2024
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	Dès que possible
Date limite de candidature :	25 juillet 2024
Date prévisionnelle de l'entretien :	8 août 2024
Type d'emploi :	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
Cadre d'emplois :	Des agents de maîtrise territoriaux - Catégorie C (filière technique) Des techniciens territoriaux – Catégorie B (filière technique)
Lieu de travail :	Service des Eaux – ZAC de Tire-Poix, St Vincent de Mercuze. Le service intervient sur tout le périmètre de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Au sein de la Direction de l'eau et de l'assainissement (80 agents environ), rattachée au service eau potable (19 agents), l'équipe distribution eau potable (8 agents) est composée d'un responsable, de chefs d'équipe de secteurs, et d'agents d'exploitation. Cette équipe a en charge l'exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable sur les communes exploitées en régie directe (13 communes en 2024).</p>
Descriptif du poste :	Le(la) chef(fe) d'équipe distribution eau potable est le(la) garant(e) du bon fonctionnement des réseaux et équipements de distribution d'eau sur son secteur (secteur nord) intégrant une partie des communes en régie directe (13 communes actuellement). Il(elle) assure l'encadrement de 3 agents de l'équipe exploitation distribution eau potable (accompagnement technique, définition des tâches, planning, gestion des congés, évaluations ...)
Missions :	<p>Sous la responsabilité du responsable distribution eau potable, vous êtes chargé(e), de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Encadrer et gérer du personnel• Gérer et exploiter les réseaux d'eau potable et les équipements annexes afin d'en garantir le fonctionnement optimal• Gérer techniquement le matériel d'instrumentation (chambre de sectorisation, métrologie...)• Élaborer les projets de procédures d'exploitation• Consulter et contrôler des prestataires• Participer à l'amélioration du service• Evaluer les performances des équipements
Profil demandé :	<ul style="list-style-type: none">• Formation initiale : BAC/BAC Pro / BTS hydraulique, métiers de l'eau• Première expérience souhaitée

- Connaissances techniques en matière de distribution de l'eau (éléments constitutifs, techniques de maintenance des équipements...) – hydraulique urbaine – notions fondamentales de plomberie
- Capacité à encadrer du personnel
- Capacité de mise en place et de programmation d'un plan de maintenance annuel
- Connaissances des règles d'hygiène, de sécurité et d'intervention sur domaine public
- Maîtrise de l'outil informatique

Permis et/ou habilitation(s) : Permis B obligatoire.
Habitations souhaitées : CATEC, AIPR

Planning : Horaires du lundi au vendredi : 7h30-12h et 12h45-16h sur 4.5 jours (16h30 le lundi).
Réunions possibles en fin de journée (jusqu'à 18h)

Spécificité(s) du poste : Astreintes
Déplacements au besoin sur le territoire avec véhicule de service attribué.

Rémunération : Salaire **minimum** par mois de **1816.51€ brut** (échelon 1, agent de maîtrise) ou **1836.19€ brut** (échelon 1, technicien) + **450€ brut** prime fonction + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure : Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Règle statutaire : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^o du CGFP).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.